

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Quingey (Doubs) qui annonce la célébration d'une fête civique, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Quingey (Doubs) qui annonce la célébration d'une fête civique, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 422;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24194_t1_0422_0000_9

Fichier pdf généré le 21/07/2021

ruptibles deffenseurs de nos droits : Graces soient rendues à l'Etre Suprême; les armes des assassins n'ont point atteints les victimes que leur avoient marqués dans leurs fureurs expirantes la tyrannie et le fanatisme; Robespierre et Collot d'herbois existent et continuent à seconder vos travaux immenses et partagent toujours votre gloire. Représentans, trop longtems le nom de notre commune a été porté par un scélérat, un traître, sans doute un amy de pitt, ce Tourteau dit de Septeuil, l'un de ces premiers vallets de chambre du dernier tiran des français; La Société populaire de Septeuil demande que ce nom soit changé, en un autre beaucoup plus digne d'être répété par de vrais sansculotes, et qu'au lieu de Septeuil, ce soit Valon Libre.

Représentans, restez à votre poste. Continuez de déployer un courage digne de la cause que vous faites triompher; les membres de la société Populaire de septeuil jurent de se serrer autour de vous; et fidèles à leurs sermens, Ils moureront, s'il le faut, en vous deffendant, leur dernier soupir sera pour la patrie et leur dernier cry, Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive le Comité de Salut Public.

LE COCQ, THÉNENON (*secrét.*)

28

Les citoyens composant la société populaire de Vannes, département du Morbihan, expriment leur joie des succès et des victoires remportées par les armées de la République, et invitent la Convention à ne faire poser les armes qu'après l'entière ruine de Carthage.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La Sté republ. de Vannes, A la Conv.; Vannes, 23 Mess. II*] (2).

Citoyens Représentants,

La Vertu et la Justice, que vous avez proclamé au nom du Peuple français, ont frappés de stupeur les brigands coalisés; déjà, de toute part, ils prennent la fuite à l'aspect de nos indomptables phalanges républicaines, et dans 24 heures leurs restes impies ne souilleront plus le sol de la Liberté qu'ils profanoient.

Mais la guerre de la Liberté contre la tyrannie est une guerre à mort, et tant qu'il existera un ennemi de ce bien suprême, ses courageux défenseurs ne doivent cesser de frapper : anathème, par conséquent, à quiconque parlera de paix avant que le centre du gouvernement en ait donné le signal; Et pour nous éviter la douleur de la perte de quelques Régulus que l'amour de la Patrie enfenteroit sans doute, que le Sénat français ne désarme les Scipions de la République qu'après la ruine entière de Carthage, et la Liberté sera assise sur des bases inébranlables : une paix universelle et la tranquillité générale seront alors les fruits solides de vos soins

et de vos veilles, comme des sacrifices du Peuple que vous représentés si dignement.

FERN le fils (*présid.*), BACHELOT (*secrét.*),
ROUSSEAUX (*secrét.*), LECOINTE.

29

La société populaire de Quingey, département du Doubs, annonce la célébration d'une fête civique, et félicite la Convention sur ses travaux qui méritent la reconnaissance de tous les Français.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[*Les Amis de la liberté et de l'égalité composant la Sté popul. de Quingey, à la Conv.; Quingey, 21 Prair. II*] (2).

Citoyens Représentans,

Nous venons vous faire part de la célébration de la fête à l'Etre Suprême qui a eu lieu hier avec toute la pompe, la grandeur et l'enthousiasme dont de vrais républicains doivent être pénétrés; Musique et chant exécutés avec la plus grande précision.

Le Conseil général du district, la Municipalité, le tribunal, le Comité de Surveillance et le juge de paix y ont assisté; la gendarmerie, la garde Nationale armée de piques ouvraient et fermoient la marche, un concours de monde de toutes les Communes des environs s'y est rendu et a partagé avec nous la joye dont nous sommes remplis, le spectacle étoit vraiment imposant.

Les instituteurs et institutrices précédés de leurs élèves portant des corbeilles de fleurs, les Citoyens ayant à la main des branches de chêne, les Citoyennes des fleurs aux 3 Couleurs, se sont rendus au temple dédié à l'Etre Suprême où un discours analogue à la fête a été prononcé, et a porté le dernier coup au fanatisme et à la superstition.

L'esprit public est digne de vous, les fonctionnaires publics y font exécuter les lois avec la plus grande vigueur; on n'y parle que de la Convention Nationale, on applaudit à ses grands travaux qui lui méritent la reconnaissance de tous les français et lui assurent la palme de l'immortalité.

S. et f.

GAUDIGNON (*présid.*), P. MOREAU (*secrét.*)
[et une signature (*secrét.*) illisible].

30

La société populaire de Savenay (3) témoigne sa joie des nouvelles victoires de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XLII, 115. M.U., XLII, 135; J. Fr., n° 670.
(2) C 314, pl. 1254, p. 15.

(1) P.V., XLII, 115.
(2) C 314, pl. 1254, p. 16.
(3) Loire-inférieure.
(4) P.V., XLII, 115.